



**FPE-CIGA**  
Fédération Patronale  
et Economique

# Rapport d'activités 2016





Message du Comité Directeur

3

Comité Directeur  
de la Fédération Patronale et Economique

4

Fédération Patronale et Economique  
et Caisse interprofessionnelle

5

Associations et manifestations  
gérées par la FPE

6

Temps forts 2016

8

Prestations et événements FPE

10

Assurances sociales

12

Comptes 2016

14

Interview entrepreneur : Gérard Yerly  
Président de l'Association des Maîtres  
Bouchers-Charcutiers du canton de Fribourg

15



# Sommaire

# Message

## du Comité Directeur

### **2016, confirmation que dans une économie en mouvement, la FPE-CIGA doit être le « grand frère »**

Un gros dossier sur le bureau de la Fédération Patronale et Economique en 2016 : celui de l'Interprofession du Vacherin Fribourgeois (IPVF), un mandat important pour la FPE. Beaucoup de questions autour de l'organisation future de l'IPVF et de l'implantation géographique de son administration. Réorganisation il y a eu, et la gestion de l'Interprofession reste à la FPE. Une marque de confiance pour notre Fédération qui conforte ainsi son rôle de soutien à l'économie régionale.

Dans un environnement économique en mouvement, un environnement dont les paradigmes sont évolutifs, la FPE est plus qu'un soutien, c'est un ancrage, une base sur laquelle les indépendants, les associations peuvent se reposer. Les différents services offerts par la Fédération à ses membres permettent aux chefs d'entreprises, souvent au four et au moulin, de bénéficier de compétences dans des domaines qui ne sont pas toujours leur core business.

La FPE est aussi « le grand frère ». Gérard Yerly, le Président des bouchers-charcutiers fribourgeois le dit très bien dans son interview à la fin de cette publication : « La FPE est un partenaire indispensable au bon fonctionnement de notre association ». Cette marque de reconnaissance doit nous conforter dans notre travail au quotidien, dans notre souci de toujours agir dans l'intérêt de nos entrepreneurs. Parce que, face à la concurrence étrangère, face à la tentation de l'achat en ligne mondialisé, le chef d'entreprise doit se battre. Mais il a aussi une belle carte à jouer : l'économie circulaire est un concept qui s'impose lentement mais sûrement. Consommer local. Là aussi, la FPE a un rôle : celui de favoriser une prise de conscience, de favoriser l'échange et les connaissances régionales, de mettre en réseau les entreprises.

Les Petit-Déjeuners ou le Swiss Bakery Trophy. Deux événements 2016 à la taille diamétralement opposée, mais qui exemplifient très bien le rôle que peut jouer la FPE pour favoriser la mise en réseau local des compétences et la promotion des produits régionaux à haute valeur ajoutée.

La CIGA, quant à elle, s'intègre parfaitement dans cette idée d'économie circulaire et d'ancrage régional. Les cotisants aux assurances sociales ont un guichet de proximité avec des outils de gestion modernes. L'offre des e-services a encore été étoffée en 2016. Mais la CIGA doit rester vigilante. En effet, en 2016 encore, le rachat d'entreprises de la région par des sociétés étrangères ou hors canton est autant de preuves que l'économie est en mouvement. Dans ce contexte, nous devons veiller à garder les centres de décisions et les emplois dans la région, à encourager la disponibilité de terrains pour favoriser le développement économique d'entreprises à ancrage local.

C'est dans cet esprit que s'inscrit le travail de la FPE-CIGA.

Claude Ambrosini  
Président

# Comité Directeur

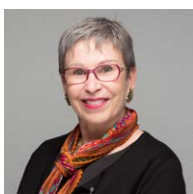
## de la Fédération Patronale et Économique



**PRÉSIDENT**  
Claude Ambrosini  
Liebherr Machines Bulle SA,  
Bulle  
\* 2010  
\*\* 2015



**VICE-PRESIDENT**  
Jacques Pasquier  
JPF Holding SA, Bulle  
\* 2009  
\*\* 2015



**MEMBRE**  
Danielle Archimi  
LauraStar SA,  
Châtel-Saint-Denis  
\* 2003



**MEMBRE**  
Pierre-Yves Binz  
Groupe Grisoni Zaugg, Vuadens  
\* 2015



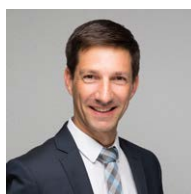
**MEMBRE**  
Pascal Emonet  
Emonet SA, Tatroz  
\* 1988



**MEMBRE**  
Joseph Geinoz  
Maurice Beaud & Fils SA, Albeuve  
\* 2003



**MEMBRE**  
Christophe Maillard  
Avocat, Bulle  
\* 1998



**MEMBRE**  
Patrice Scherly  
UCB Farchim, Bulle  
\* 2015



**MEMBRE**  
Claude Thürler  
Gruyère Energie SA, Bulle  
\* 2015

**MEMBRE À TITRE CONSULTATIF**  
Nadine Gobet  
Directrice

\* Année d'entrée au Comité Directeur

\*\* Année de prise de fonction



# Fédération Patronale et Economique

## Caisse interprofessionnelle

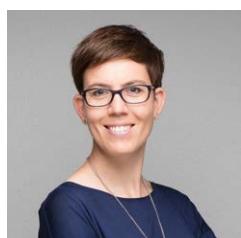
### Direction

Nadine Gobet | directrice | \* 1994



### Assurances sociales

Christian Grandjean  
gérant  
\*1982



### Assurances sociales

Carole Gobet Papaux  
gérante-adjointe  
\*1998



### Associations, manifestations et services

Mathieu Fehlmann  
directeur-adjoint | \*2009



### Finances et administration

Thierry Sottas  
directeur-adjoint  
\*2001

### Ressources humaines FPE-CIGA

Au 31 décembre 2016, la FPE-CIGA recensait 30 collaborateurs/trices, dont deux apprentis/es.

### Collaborateurs/trices

Beaud Laurence \*2014  
Castella Clément \*2014  
Crausaz-Morard Béatrice \*2012  
de Figueiredo Sophie \*2009  
Despontin Patricia \*2005  
Gachet Alexandra \*1995  
Helbling Noémie \*2006  
Hohl Anne Christine \*2002  
Istrefi Igballe \*2012  
Jordan Saner Sophie \*1990  
Jungo Sandra \*2001  
Luchinger Thérèse \*2015

Martin Lionel \*2004  
Mauron Christine \*2004  
Menoud Caroline \*2011  
Oberson Catherine \*1982  
Plancherel Eric \*2016  
Raemy Magali \*2005  
Raemy Jérôme \*2014  
Raemy François \*2005  
Rucht Emmanuelle \*2011  
Zosso Déborah \*2013

### Apprentis

Cindy Verdon (2<sup>e</sup> année)  
Lionel Büschi (1<sup>ère</sup> année)

### Anniversaires

La FPE-CIGA félicite et remercie Noémie Helbling pour ses 10 ans d'activité à la FPE-CIGA

### Mutation parmi les collaborateurs

#### Arrivée :

Lionel Büschi, Apprenti  
Eric Plancherel, Chargé de communication

#### Départ :

Yves Laurent Blanc, Chargé de communication  
Donzallaz Alisson, (fin apprentissage)

\* Année d'entrée en service

# Associations et manifestations

## gérées par la FPE en 2016

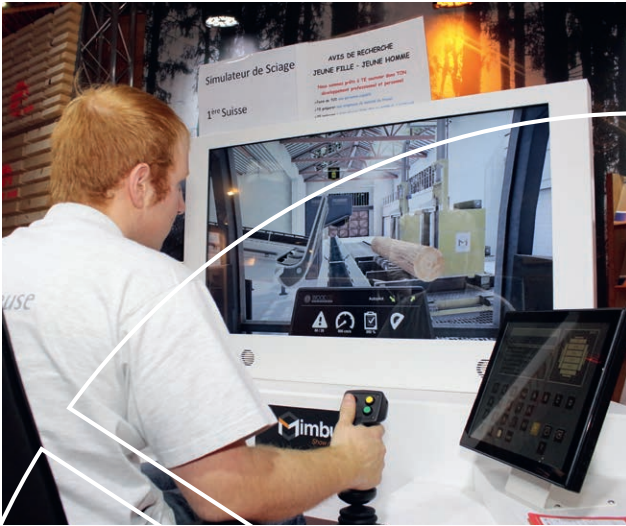
Les associations et manifestations affiliées bénéficient de tous les services FPE.

### Associations

- ForêtFribourg
- Société des Patrons Boulangers-Pâtissiers de la Gruyère
- Association des Artisans Boulangers-Pâtissiers-Confiseurs du Canton de Fribourg
- Association des Maîtres Bouchers-Charcutiers du Canton de Fribourg
- Association des Métiers du Bois Gruyère-Veveyse
- Association Régionale la Gruyère (ARG)
- Association Intercommunale « Sports en Gruyère » (AISG)
- Association Romande des Artisans Boulangers-Pâtissiers-Confiseurs (ARABPC)
- Association Suisse des Goûts & Terroirs (ASGT)
- Confrérie fribourgeoise des Chevaliers du Bon Pain
- Groupement des Commerçants Bulle - La Tour-de-Trême (GCBLT)
- Industrie du Bois Suisse romande (IBSR)
- Industries et Arts et Métiers du Sud fribourgeois (INDUSAM)
- Interprofession de la Cuchaule
- Interprofession du Vacherin Fribourgeois (IPVF)
- Remontées mécaniques fribourgeoises SA
- Société coopérative du Comptoir gruérien
- Télégruyère SA
- Union Fribourgeoise des Artisans Fromagers (UFAF)
- Avec Bulle, Cité de rencontres

### Manifestations

- Comptoir Gruérien
- Salon Suisse des Goûts et Terroirs
- Swiss Bakery Trophy





# Temps forts

## 2016

### Groupement des Commerçants Bulle – La Tour-de-Trême

Braderie de Bulle du 30 septembre au 1<sup>er</sup> octobre  
Marché de Noël de Bulle du 15 au 18 décembre

### Industrie du Bois Suisse Romande (IBSR)

Séminaire sur la gestion du stress 14 septembre  
Salon de la formation à Martigny 8 au 13 mars  
Salon de la formation à Delémont 13 au 17 avril

### Bouchers

Remise des diplômes des apprentis, 15 juillet  
Échange d'apprentis Suisse-France, février

### Boulangers-Pâtisseries-Confiseurs

Swiss Bakery Trophy, du 28 octobre au 1<sup>er</sup> novembre

- Concours organisé dans le cadre du Salon Suisse des Goûts et Terroirs
- 280 artisans provenant de toute la Suisse
- 1400 produits jugés
- Concours des jeunes

Dépôt de la demande d'enregistrement de la Cuchaule AOP le 20 avril

Fête fédérale de lutte: livraison des produits de boulangerie-pâtisserie-confiserie en étroite collaboration avec Terroir Fribourg, du 26 au 28 août

Exposition des travaux d'apprentis boulangers-pâtisseries-confiseurs, assistantes et gestionnaires du commerce de détail, du 7 au 16 octobre à la Foire de Fribourg

Chapitre d'intronisation de la Confrérie fribourgeoise des chevaliers du bon pain, le 16 octobre à la Foire de Fribourg

Assemblée constitutive de l'Interprofession de la Cuchaule, le 31 octobre

### Salon Suisse des Goûts et Terroirs, 17ème édition

45'000 visiteurs

### Interprofession du Vacherin Fribourgeois

Nomination d'Urs Schwaller à la Présidence

Participation à Estavayer 2016 avec un stand du 26 au 28 août

Plus de 1 million de vues pour la vidéo Facebook de la recette de la fondue au Vacherin Fribourgeois AOP

Spot publicitaire pour l'émission SRF TV Mini Beiz Dini Beiz

### Avec Bulle, cité de rencontres

Création d'une signature touristique de la Ville de Bulle





# Prestations & événements FPE

Gérer une entreprise ou une association représente une importante somme de tâches à effectuer au quotidien. Celles ayant trait à l'administration, par exemple, sont très vite chronophages.

C'est précisément pour soutenir les acteurs de l'économie et les décharger d'un certain nombre de charges que la Fédération Patronale et Economique propose une palette de services. Elle vise par ce biais à faciliter la vie des entreprises et des associations professionnelles et économiques et à leur permettre de se concentrer sur le cœur de leur métier. Avec en point de mire la préservation du dynamisme et de la compétitivité de celles et ceux qui font vivre l'économie.

En 2016, la FPE-CIGA a lancé, avec son partenaire F4S, un service santé et sécurité au travail qui complète l'éventail de services proposés à toute entreprise ou association, affiliée ou non à la FPE-CIGA, active à l'intérieur comme à l'extérieur du canton.

## Services

### Ressources Humaines

La FPE propose une aide au recrutement, pour tout ou partie du processus. Cette flexibilité permet un service adapté au budget et aux besoins de l'entreprise.

### Presse et communication

Annoncer le lancement d'un produit ou d'une action spéciale, présenter un système de fabrication ou de nouvelles structures, gérer la présence d'une organisation sur les réseaux sociaux... Le service de presse et communication aide à choisir le canal approprié aux publics-cibles et à élaborer un contenu permettant la bonne compréhension des messages-clés.

### Service juridique

Le service juridique fournit des renseignements pour toute question sur le droit du travail. Il s'investit également dans la rédaction de contrats individuels de travail, de CCT, de règlements internes d'entreprises et de statuts d'associations.

### Recouvrement de créances

Le service de recouvrement de créances propose, en collaboration avec Helveticum Inkasso SA, un appui dans la gestion de contentieux. Il aide à trouver une solution via des méthodes légales, respectueuses et supportables par les débiteurs mis en demeure.

### E-salaire

Ce service en ligne vise à simplifier la gestion des salaires. Disponible via internet 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24, la plateforme se veut intuitive, et adaptée aux besoins et aux particularités de chaque entreprise ou association. Elle facilite également le calcul des charges sociales et permet l'exécution de rapports et de statistiques.

### E-service

Ce service est un outil informatique destiné à simplifier les tâches administratives et qui permet d'avoir une vue d'ensemble de l'effectif de l'entreprise. C'est un guichet virtuel, entièrement sécurisé et disponible 24 heures sur 24 qui permet d'effectuer différentes démarches par voie électronique.

### Santé et sécurité au travail

Ce service propose des audits, des cours de formation et des concepts personnalisés de santé et sécurité sur le lieu de travail. Il offre aussi des compétences en prévention et gestion de conflits.

## Evénements

### Petits-déjeuners

4 mini-conférences suivies d'un café-croissant ont été organisées en 2016. Ces conférences de  $\frac{3}{4}$  d'heure ont eu lieu à 7 h 15 au caveau de la BCF de Bulle. Les orateurs interviennent toujours sur des thèmes relatifs à la gestion des entreprises ou à l'actualité. Le café-croissant qui suit est l'occasion de faire du réseautage.

### Interface

Le journal de la FPE a été publié 4 fois en 2016. Ce magazine propose aussi bien le portrait d'un membre que des recommandations de vote ou des infos-service.

### Conférences

La FPE a organisé 4 conférences en 2016, en fin de journée. Comme pour les petits-déjeuners, les orateurs interviennent sur des sujets ayant un intérêt pour les entreprises. L'apéro organisé au terme de cette conférence est également propice aux échanges.



## Cours de formation continue

23 cours en 2016. Ces cours de formation continue sont organisés en collaboration avec l'Union Patronale du Canton de Fribourg et sont ouverts aussi bien aux membres FPE qu'aux non-membres. La palette des thèmes proposée est large et propose aussi bien un cours sur les réseaux sociaux que le leadership ou la gestion des ressources humaines.



# Assurances

## sociales 2016

### Le projet « Prévoyance Vieillesse 2020 »

L'année 2016 a été marquée par le « va-et-vient » de ce projet entre les deux Chambres fédérales et a abouti au « consensus » adopté en vote final par le Parlement le 17 mars 2017.

Préliminairement, il faut relever que celui-ci se compose de :

- la loi sur la réforme de la prévoyance vieillesse 2020
- l'arrêté fédéral sur le financement additionnel de l'AVS par le biais d'un relèvement de la TVA

L'arrêté fédéral nécessitant dans tous les cas une approbation du peuple et des cantons, une votation populaire est indispensable. Ceci qu'un éventuel référendum contre la loi fédérale aboutisse ou non. Cette consultation du peuple a donc été fixée au 24 septembre 2017. À relever que la réforme ne peut entrer en vigueur que si la loi fédérale et l'arrêté sont acceptés tous les deux.

Les modifications essentielles peuvent être résumées comme suit :

#### Domaine « cotisations 1<sup>er</sup> pilier »

- nouvelle réglementation de l'assujettissement à l'assurance
  - liée au domicile, aux règles internationales, au personnel de la Confédération
- obligation de cotiser liée à l'élévation de l'âge de référence des femmes
- hausse du taux de la cotisation AVS de 0,3%
- suppression de la franchise pour les rentiers

#### Domaine « prestations 1<sup>er</sup> pilier »

- relèvement de l'âge de référence des femmes à 65 ans
- flexibilisation de la perception des prestations
  - 3<sup>e</sup> année d'anticipation et anticipation partielle possible
  - anticipation d'un pourcentage de la rente de vieillesse pour cumul avec la rente de survivant ou une fraction de rente d'invalidité
  - ajournement partiel possible
  - nouveaux taux actuariels d'anticipation et d'ajournement
- supplément de 70 francs sur les nouvelles rentes de vieillesse et relèvement du plafond pour les couples mariés de 150 % à 155 % de la rente maximale

#### Domaine « 2<sup>e</sup> pilier LPP »

- possibilité de retraite flexible entre 62 et 70 ans ancrée dans la loi
- abaissement du taux de conversion de 6,8 % à 6% sur le minimum LPP
  - à raison de 0,2% par an avec mesures compensatoires pour garantir le niveau des rentes : abaissement et flexibilisation de la déduction de coordination ; relèvement de 1% de la bonification vieillesse

entre 35 et 54 ans ; subsides pour la génération transitoire - personnes de 45 ans et plus.

En cas d'acceptation par le peuple le 24 septembre prochain, **la réforme de la Prévoyance Vieillesse 2020 entrera en vigueur** comme suit :

- 01.01.18 : 1<sup>re</sup> étape du relèvement de l'âge des femmes (3 mois) et 1<sup>re</sup> hausse TVA de 0,3% (par transfert du financement additionnel actuel de l'AI vers l'AVS)
- 01.01.19 : 1<sup>re</sup> baisse de 0,2% du taux de conversion LPP et mesures compensatoires AVS + LPP
- 01.01.21 : âge des femmes fixé définitivement à 65 ans / hausse de la cotisation AVS de 0,3% / 2<sup>e</sup> hausse TVA de 0,3%



#### Les avantages FPE-CIGA

La FPE-CIGA vous permet de régler et gérer **sous le même toit** vos obligations et prescriptions en matière :

- d'assurance vieillesse, invalidité et survivants ainsi que de perception des cotisations à l'assurance-chômage
  - d'allocations familiales
  - de prévoyance professionnelle LPP par le biais de la Caisse Inter-Entreprises de Prévoyance Professionnelle (CIEPP), Caisse regroupant à ce jour quelque 8'500 PME et indépendants représentant 36'000 salariés de toute la Romandie
  - d'assurance maladie et accidents (assurance de base - complémentaire et perte de gain) dans le cadre de contrats collectifs cadres sous l'égide de PHILOS, membre du Groupe Mutuel Association d'assureurs
  - d'assurance-accidents LAA (assurance obligatoire et complémentaire) également en partenariat avec le Groupe Mutuel Association d'assureurs
- et tout ceci par un système de décompte unique (une seule facture périodique et une seule liste de salaires en fin d'année).



# Chiffres-clés 2016



## AVS

		<b>Ecart s/2015</b>
Nombre d'affiliés	3'617	+ 3.7%
Cotisations paritaires AVS/AI/APG	96.7 millions	- 2.1%
Cotisations personnelles AVS/AI/APG	5.9 millions	- 10.6%
Nombre de salariés déclarés (chiffre 2015 et écart s/2014)	19'332	+ 0.6%
Nombre de rentiers AVS/AI	3'419	+ 2.3%
Montant de rentes AVS/AI	70.6 millions	+ 1.6%



CIEPP

## LPP / 2<sup>e</sup> pilier

Nombre d'affiliés avec assurés	602	
Nombre d'assurés actifs	4'141	+ 4.46%
Nombre de rentiers en cours	321	+ 23.9%
Cotisations LPP	26 millions	+ 4.4%



## LAA / Assurance accident

Nombre d'affiliés	212	
Cotisations LAA	670'000.-	+3.9%

## Assurance maladie

### - de base

Nombre d'assurés	139	
Cotisations assurance-maladie	565'000.--	+ 5.4%

### - perte de gain

Nombre d'affiliés	267	
Cotisations PG maladie	1'261'000.--	- 0.9%

## Allocations familiales

Nombre de Caisses gérées	6	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 Caisse interprofessionnelle régionale (CRICAF)</li> <li>• 1 Caisse interprofessionnelle suisse (CIAF)</li> <li>• 4 Caisses professionnelles (Boulangers - Bouchers - Fromagers - Avocats)</li> </ul>
--------------------------	---	---

Situation au 31.12.2016	CRICAF	CIAF	CAF des Boulangers	CAF des Bouchers	CAF des Fromagers	CAF des Avocats
Nombre d'affiliés	3'258	75	114	58	96	77
Nombre de bénéficiaires d'AF	5'969	156	209	91	116	66
Nombre d'enfants au bénéfice d'AF	9'277	222	316	153	208	117
Cotisations	25.4 millions	454'900.--	835'300.--	415'500.--	610'000.--	431'400.--
Montant des allocations	24.7 millions	581'900.--	866'000.--	420'000.--	595'500.--	344'500.--

# Comptes 2016

## Association et secrétariats patronaux

### Pertes et profits 2016

Dépenses	2016	2015	Recettes	2016	2015
<b>Secrétariats patronaux</b>					
Frais de fonctionnement	1'112'810.50	1'066'256.95	Indemnités administratives des associations + institutions	1'106'736.65	1'014'990.00
Charges immobilières	189'128.35	224'071.35	Services entreprises	110'526.50	100'972.95
Amortissement mobilier-machines	16'130.00	21'645.00	Cotisations membres	236'505.00	231'919.00
Amortissement immobilier	165'000.00	170'000.00	Recettes immobilières	360'575.20	347'884.00
<b>Association</b>					
Imprimés-frais bureau	2'441.60	2'435.45	Autres recettes	845.25	587.50
Frais assemblée-délégation	8'325.65	4'692.75	Pertes s/débiteurs	-7'500.00	17'100.00
Cotisations	3'000.00	3'000.00	TVA due	-76'228.10	-69'756.45
Frais banques	262.55	262.50	Intérêts actifs	759.91	826.29
Taxes-ports-téléphones	50'329.95	45'824.60			
Impôts	41'836.75	35'014.85			
	1'589'265.35	1'573'203.45			
<b>Excédent de recettes</b>	<b>142'955.06</b>	<b>71'319.84</b>			
<b>TOTAL</b>	<b>1'732'220.41</b>	<b>1'644'523.29</b>	<b>TOTAL</b>	<b>1'732'220.41</b>	<b>1'644'523.29</b>

### Bilan au 31 décembre 2016

Actifs	2016	2015	Passifs	2016	2015
Caisse	1'520.35	1'583.45	Créanciers	2'238.90	9'883.35
CCP	755'865.54	823'816.14	Prêts s/immeuble	5'000'000.00	5'170'000.00
Banques	140'811.64	111'439.78	Passifs transitoires	138'699.25	192'387.40
Titres & Papiers valeurs	15'001.00	15'001.00	Provisions générales	75'000.00	44'000.00
Débiteurs	384'669.85	228'813.75	Provision « réfection immeuble »	55'000.00	50'000.00
Provision « pertes s/débiteurs »	-19'000.00	-11'500.00			
Imprimés	0.00	750.00	Capital-fortune	1'206'059.08	1'063'104.02
Mobilier	1.00	1.00			
Mazoût	4'600.00	3'900.00			
Immeuble	5'185'000.00	5'350'000.00			
Actifs transitoires	8'527.85	5'569.65			
<b>TOTAL</b>	<b>6'476'997.23</b>	<b>6'529'374.77</b>	<b>TOTAL</b>	<b>6'476'997.23</b>	<b>6'529'374.77</b>

### Mouvement de la fortune nette

	2016	2015
Fortune nette au 1 <sup>er</sup> janvier	1'063'104.02	991'784.18
Fortune nette au 31 décembre	1'206'059.08	1'063'104.02
<b>AUGMENTATION</b> - conforme au résultat de l'exercice	<b>142'955.06</b>	<b>71'319.84</b>

# Interview

## Gérard Yerly

### Président de l'Association des Maîtres Bouchers-Charcutiers du Canton de Fribourg

Photo Gérard Yerly



L'Association des Maîtres Bouchers-Charcutiers du canton de Fribourg, 76 membres, bénéficie des services de la Fédération Patronale et Economique depuis 1994. 23 ans de confiance entre artisans et professionnels de la gestion. Le point sur ce partenariat avec le Président de l'association, Gérard Yerly, élu boucher-charcutier suisse de l'année 2017.

#### 23 ans, c'est un partenariat qui dure...

**G. Y.:** Et nous sommes les premiers heureux ! Je ne crois pas que nous pourrions faire sans la FPE, c'est un partenaire indispensable au bon fonctionnement de notre association. La FPE a une faible rotation de personnel, c'est un gage de stabilité aussi pour nous. Il nous faudrait presque une personne à plein-temps. Là, ça nous coûte moins cher et nous bénéficions d'une multitude de services et de compétences.

#### Exemple ?

**G. Y.:** Tout le travail de secrétariat courant est assuré par des professionnels. Cela veut dire la gestion des cotisations, des assemblées annuelles, des comités. La FPE gère aussi les cours inter-entreprises pour nos apprentis et un journal trimestriel pour nos membres. Et puis, il y a les événements ponctuels que nous mettons en place avec le soutien de la FPE : une action de promotion de nos artisans à l'ouverture de la saison d'été de Moléson, par exemple. Nous bénéficions des compétences en gestion d'événement et en communication.

**Les artisans bouchers-charcutiers doivent aussi défendre leurs intérêts au niveau politique. Que vous apporte la FPE à ce niveau-là ?**

**G. Y.:** La directrice de la FPE, Nadine Gobet, députée au Grand Conseil fribourgeois est active dans de nombreuses commissions

ou associations. Elle peut relayer et soutenir nos arguments ou nos revendications. Elle nous a très bien défendus, il y a deux ans, lors de l'adjudication des importations de viande au niveau fédéral. Nous profitons aussi du réseau de la Fédération Patronale pour établir des contacts personnels, c'est essentiel pour faire de la défense professionnelle.

**Quels sont les défis qui attendent l'Association des Maîtres Bouchers-Charcutiers du canton de Fribourg ces prochaines années ?**

**G. Y.:** Sans hésitation, c'est de trouver des apprentis, mais aussi d'offrir suffisamment de places d'apprentissage. Pour cela, il faut stopper l'érosion de nos membres et les fermetures de boucheries. Il y a aussi le tourisme d'achat. Nous ne sommes pas contre le fait que les gens aillent se promener et ramène un peu de viande, mais il faut que les règles d'importations à la frontière soient respectées.

**« La FPE est un partenaire indispensable au bon fonctionnement de notre association »**

**Quelles sont les difficultés que vous rencontrez dans la gestion de l'association au quotidien ?**

**G. Y.:** Le manque d'implication des membres. Au comité, selon les statuts, nous devrions être sept, mais nous ne sommes que quatre, parce que l'on ne trouve personne. La charge de travail, elle, reste la même.

**La présidence d'une association comme la vôtre représente beaucoup de travail et de sacrifices, qu'est-ce qui vous motive ?**

**G. Y.:** L'échange avec les collègues est hyper intéressant. On mange après les comités et, évidemment, nous parlons travail. Il y a aussi la volonté de transmettre, tout simplement. Transmettre, cela veut dire mettre en place des conditions de formations correctes. Beaucoup ne se rendent pas compte que sans l'association, nous sommes perdus.

Naissance le 01.06.70 à Cottens

Forme deux apprenties en 2017

Président de l'Association des Maîtres Bouchers-Charcutiers du canton de Fribourg depuis 5 ans

Propriétaire de deux boucheries, à Rossens et à Cottens

Elu Boucher-Charcutier suisse de l'année 2017

# L'expérience et la compétence au service de l'économie



**FPE-CIGA**

Fédération Patronale et Economique (FPE-CIGA) | Rue de la Condémine 56 | Case postale 2175 | 1630 Bulle 2  
Tél. +41 26 919 87 50 | Fax +41 26 919 87 49 | [www.fpe-ciga.ch](http://www.fpe-ciga.ch) | [office@fpe-ciga.ch](mailto:office@fpe-ciga.ch)



Textes : FPE-CIGA

Photos : FPE-CIGA

Mise en page et impression : Glassonprint, Bulle

› Suivez nous sur les réseaux sociaux!

 /federationpatronale

 Fédération Patronale et Economique

